

# Requérants mineurs: appel à un meilleur soutien

*Un texte appelle le Conseil d'Etat à tout mettre en oeuvre pour soutenir les jeunes migrants non accompagnés.*



Des requérants mineurs jouent aux cartes dans un chalet à Gryon. (Photo: Keystone)

Plusieurs tentatives de suicide d'adolescents ont récemment eu lieu dans un foyer lausannois.

## Une faute?

«Les réfugiés, et en particulier les mineurs ont souvent un parcours dramatique», a rappelé l'auteur de la résolution, Julien Eggenberger. S'il reconnaît que beaucoup a récemment été fait en faveur des Mineurs non accompagnés (MNA), il souligne l'insuffisance du dispositif en place et veut que celui-ci soit amélioré. Et de parler de «signaux alarmants» mis en lumière par le personnel et la presse.

La semaine précédente, 24 heures révélait en effet que plusieurs jeunes ont cherché à se suicider dans un de ces cinq centres. «Entre le 5 juillet et le 8 septembre 2016, huit jeunes ont tenté de mettre fin à leurs jours au foyer MNA de l'avenue du Chablais», précise à l'ats Erich Dürst, directeur de l'Etablissement vaudois d'accueil (EVAM).

Il précise en outre que plusieurs démissions et plusieurs arrêts-maladie ont été enregistrés ces derniers mois au sein des collaborateurs de l'EVAM.

## Large soutien

Au plénum, le sujet n'a pas véritablement divisé les formations mais il a fait parler. Soutenue par 99 voix, la résolution, qui salue notamment les efforts accomplis jusqu'ici pour accueillir ces jeunes, n'était toutefois pas du goût de La Gauche. «Nous ne sommes pas de ceux qui saluent les efforts du Conseil d'Etat» dans le domaine, a ainsi lâché Jean-Michel Dolivo.

«La situation actuelle était prévisible», a-t-il poursuivi. Et d'ajouter : «Nous n'allons pas jouer les hypocrites et dire que le Conseil d'Etat a fait tout ce qu'il pouvait»

pointant notamment du doigt le taux d'encadrement des jeunes et affirmant que le personnel de l'EVAM avait alerté la hiérarchie.

### **Forte hausse**

L'EVAM recense aujourd'hui 270 MNA, dont 207 en foyers, contre 45 en mai 2015. Pour Philippe Leuba, conseiller d'Etat PLR en charge de l'économie: «Personne ne pouvait prévoir les chiffres dont nous parlons. C'est une situation difficile, mais nous y avons fait face».

Le ministre a aussi tenu à rappeler que le canton de Vaud est un des rares à offrir des structures qui s'adressent exclusivement à ces jeunes.

### **Hausse budget**

L'institution «a su faire face à cette situation difficile grâce à la qualité de l'encadrement», a défendu le ministre. Et d'ajouter que le budget de fonctionnement de l'EVAM consacré aux mineurs non accompagnés est de 4,4 millions en 2016 et qu'il passera à 10 millions.

Le but de la démarche du jour «n'est pas de se féliciter de la situation mais de réagir à des problèmes», a toutefois fini par lâcher le socialiste Démétriadès Alexandre. Ce dernier a à son tour déposé une interpellation sur le sujet qui sera prochainement traitée.

(nxp/ats)